

LIÉVIN (PAS-DE-CALAIS)

«ZAC de la Belle Femme»

Rues Alexandre Dumas et Montgolfier

Phase 1

**RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC**

N° INSEE 62 510

Arrêté N° 62_2018_002-01

Code Patriarche : 158841



Responsable d'opération
Jérémie CHOMBART

Rédaction
Jérémie CHOMBART, Murielle MEURISSE-FORT

Octobre 2019

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	11
Notice scientifique	12
Arrêté de prescription	13
Arrêté d'attribution	19
Projet d'intervention	20
Arrêté de désignation	25
Documents cartographiques	26
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	29
1. État des connaissances	31
1.1 Le projet d'aménagement (J. Chombart)	31
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	34
1.3 Contextes historique et archéologique (L. Dalmau et J. Chombart)	34
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	37
2.1 Les contraintes environnementales	37
2.2 Méthodologie	37
3. Données géoarchéologiques hors structure	42
4. Description archéologique	44
5. Conclusion	46
6. Bibliographie	47
7. Table des figures	49
Section 3 : Les inventaires	50
1. Inventaire des unités d'enregistrement (D. Delobel)	51
2. Inventaire de la documentation (J. Chombart)	52

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique.....	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques.....	8
Intervenants techniques	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	11
Notice scientifique	12
Documents cartographiques	26
Fig. 1 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, localisation régionale de la commune, O. Dewitte - DA CD62.....	26
Fig. 2 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), O. Dewitte - DA CD62.....	26
Fig. 3 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), O. Dewitte - DA CD62.....	27
Fig. 4 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, localisation du site sur le cadastre, O. Dewitte - DA CD62.....	27

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Hauts-de-France

Département : Pas-de-Calais

Commune : Liévin

Lieu-dit ou adresse : ZAC de la Belle Femme, Rues Alexandre Dumas et Montgolfier, Phase 1

N° INSEE : 62 510

Cadastre année : 2018 **Section :** BA **Parcelle(s) :** 166, 167, 171, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 467, 468, 469, 470, 483, 484, 489, 491, 537, 539, 637 (anc 430 p), 640 (anc 164), 642 (anc 165), 644 (anc 196), 646 (anc 170)

Coord. Lambert 93 X : 684925,2374 **Y :** 7037283,466 **altitude :** 42,12 à 46,59 m NGF

Propriétaire du terrain : Territoires 62

Maître d'ouvrage des travaux : Territoires 62

Protection juridique : Néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 62_2018_002-01 **daté du :** 30/08/2018

Arrêté de désignation n° : 62_2018_002-03 **daté du :** 16/09/2019

Titulaire : Jérémie CHOMBART

Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais

Raison de l'urgence : Aménagement d'une ZAC

Dates d'intervention sur le terrain : du 25/09/2019 au 26/09/2019

Surface du projet : 55538 m²

Surface Phase 1 : 24728 m² (Zone 1 : 18262 m² + Zone 2 : 6466 m²)

Surface diagnostiquée Phase 1 : 2284 m²

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0,30 m

Épaisseur de la stratification :

Densité : faible

Extension supposée du site :

Problématique de la recherche :

Nature des vestiges par périodes : tranchées et structures liées à la Première Guerre mondiale

Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :

Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'Archéologie : Marina PAGLI, Conservatrice du Patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée principale ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Jérémie CHOMBART, Assistant de conservation du Patrimoine, responsable d'opération

Intervenants techniques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Jérémie CHOMBART : responsable d'opération

Nicolas MAJCHRZAK : topographie

Dimitri BOUTTEAU, Mathieu DELANNOY, Déborah DELOBEL : techniciens

Rapport :

Jérémie CHOMBART : responsable d'opération, rédaction, DAO

Laetitia DALMAU : contexte historique et archéologique

Déborah DELOBEL : inventaires

Orianne DEWITTE : cartes et plans

Murielle MEURISSE-FORT : contexte géologique et environnemental

Sophie FRANÇOIS, Jean-Michel WILLOT: relecture

Intervenants administratifs

Service régional de l'Archéologie :

Marina PAGLI, Conservatrice du Patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Directrice, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Territoires 62

LISTE DES PROPRIÉTAIRES

ANNEXE n° 4

RECAPITULATIF DES TITRES DE PROPRIETE DES PARCELLES

Parcelle(s) Section et Numéro	Date d'acquisition JJ/MM/AAA A	Identité du propriétaire (NOM – PRENOM)	ADRESSE	Courriel	Numéro de téléphone
BA 422	14/01/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 423	01/08/2009	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 424	14/01/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 425	14/01/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 426	22/12/2008	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 427	22/12/2008	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 539	06/07/2009	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 537	27/06/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 637 (anc 430 p)	10/07/2018	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 489	14/01/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 491	14/01/2013	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 179	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 178	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 177	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00

BA 176	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 175	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 174	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 467	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 468	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 469	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 470	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 171	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 644 (anc 169)	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 646 (anc 170)	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 640 (anc 164)	09/11/2009	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 642 (anc 165)	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 166	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 167	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 483	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00
BA 484	14/09/2011	Territoires 62	2 rue Joseph-Marie Jacquard CS 101135 62803 LIEVIN	c.deleury@territoires62.fr	03.21.44.85.00

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Territoires 62 projette l'aménagement de plusieurs lotissements sur le territoire de la commune de Liévin, sur la « ZAC de la Belle Femme ». Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur ce projet. La première phase de cette opération a eu lieu les 25 et 26 Septembre 2019 sur une surface totale de 24728 m². Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Jérémie CHOMBART.

6 tranchées et une fenêtre ont été réalisées, représentant 9,23 % de la surface totale. Seuls des vestiges liés au premier conflit mondial, tranchées et fosses, ont été mis au jour ainsi qu'une fosse non datée.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

REÇU LE

06 AOUT 2018

Le Préfet de Région
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Direction de l'Archéologie

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-21 bis du 26 janvier 2018, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Liévin (Pas-de-Calais)

ZAC de la Belle Femme - rues Alexandre Dumas et Montgolfier

Cadastre : Section : BA, Parcelle(s) : 640, 642, 166, 167, 644, 646, 171, 174-179, 181, 629, 631, 633, 185, 627, 188, 191-193, 624, 623, 389-391, 635, 395, 396, 422-427, 637, 639, 467-470, 483, 484, 489, 491, 537-539

travaux faisant l'objet d'une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par :

Territoires Soixante-Deux
Madame Valentine Boudry
2 Rue Joseph-Marie Jacquard
62803 LIÉVIN CS 101135

demande reçue au Service régional de l'archéologie le 04/07/2017 ;

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car le secteur concerné par le projet est situé à proximité d'un site néolithique attesté par les recherches précédentes ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Liévin (Pas-de-Calais), ZAC de la Belle Femme - rues Alexandre Dumas et Montgolfier, Cadastre : Section : BA; Parcelle(s) : 640, 642, 166, 167, 644, 646, 171, 174-179, 181, 629, 631, 633, 185, 627, 188, 191-193, 624, 623, 389-391, 635, 395, 396, 422-427, 637, 639, 467-470, 483, 484, 489, 491, 537-539.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Conformément aux articles R.523-24 à 29 du code du patrimoine, le diagnostic peut être réalisé par la Direction de l'Archéologie – Département du Pas-de-Calais. Ce service doit notifier la date de réception du présent arrêté par courriel aux adresses suivantes : marina.pagli@culture.gouv.fr ; frédérique.lefevre@culture.gouv.fr. Il dispose de 14 jours, à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître s'il accepte de réaliser le diagnostic. Dans la négative ou à défaut de réponse dans ce délai, le diagnostic sera réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives. Le préfet de région notifiera l'attribution du diagnostic à l'opérateur et informera l'aménageur.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'intervention élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R.523-31 du code du patrimoine.

La convention prévue à l'article R523-30 sera transmise par l'opérateur au préfet de région, conformément à l'article R523-35 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (aire de travail des éoliennes, chemins d'accès à créer). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Article 5 : superficie

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 55 538 m², conformément au plan annexé au présent arrêté.

Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en oeuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 1,8 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

En fonction des caractéristiques des dépôts, les tranchées de diagnostic seront complétées par des sondages profonds réalisés par puits creusés mécaniquement, répartis sur l'ensemble du terrain.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

- les données administratives,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études des biens archéologiques mobiliers (BAM) et des matériaux naturels et de nature biologique par des spécialistes,
- un inventaire des BAM précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique ; l'inventaire des BAM sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte des BAM,
- une planche-contact de l'ensemble des photographies numériques.

L'épaisseur du décapage et la cote d'apparition des vestiges devront être très précisément indiquées.

Une version numérique, identique à la version papier, sera également établie et devra respecter les standards et les normes définies dans le cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

L'ensemble des textes et illustrations sera fourni sur cédérom compatible Mac/PC, au format PDF (Adobe Acrobat), numérisé en haute qualité (qualité « presse »). Sur le cédérom, on trouvera également les données informatisées d'enregistrement (structures, inventaires mobiliers, topographie...) au format :

- tabulé pour les listes et inventaires,
- RTF pour les textes,
- JPEG ou TIFF pour les images et photos numérisées, en format natif du logiciel utilisé,
- pour les fichiers de dessin vectoriel : au format natif du logiciel utilisé et au format PDF vectoriel.

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R.523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : néolithicien.

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complètera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : biens archéologiques mobiliers (BAM)

Les BAM recueillis au cours de l'opération de diagnostic sont conservés par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. Pendant cette durée, l'opérateur doit assurer la mise en état pour étude du mobilier archéologique.

Les BAM sont présumés appartenir à l'Etat dès leur mise au jour au cours d'opérations archéologiques réalisées sur des terrains dont la propriété a été acquise après la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, conformément à l'article L541-4 du code du patrimoine. Si les BAM sont mis au jour sur des terrains acquis avant la date d'entrée en vigueur de la loi précitée, l'Etat notifie ses droits au(x) propriétaire(s) des terrains, en application de l'article L541-5 du code du patrimoine.

L'inventaire, le classement, le conditionnement de ce mobilier seront réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

Article 14 : exécution de l'arrêté

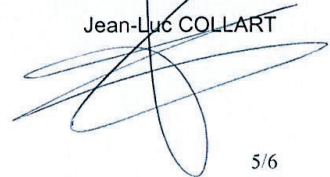
Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié Territoires Soixante-Deux, à la Direction de l'archéologie – Département du Pas-de-Calais et à l'INRAP - Direction interrégionale Hauts-de-France.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Fait à Lille le 30/07/2018

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

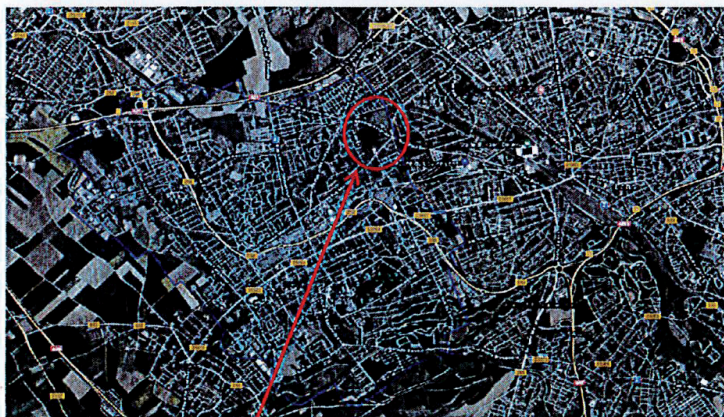


5/6

LIEVIN - Arrêté n°62_2018_002_01
Prescription de diagnostic archéologique

Annexe : emprise du diagnostic (en vert) ;

PLAN DE SITUATION



Localisation de l'opération ZAC



Périmètre concerné par la demande

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté n° 62_2018_002-02 Du 05/09/2018
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R 32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe Hannois, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 62_2018_002_01 du 30/07/2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LIEVIN, PAS-DE-CALAIS, Liévin - ZAC de la Belle Femme - rues Alexandre Dumas et Montgolfier) ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais ;

Vu la décision de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en date du 9 août 2018 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

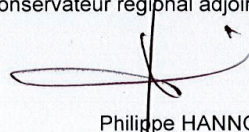
ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du susvisé est attribuée à la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Territoires Soixante-Deux, à la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à LILLE, le 05/09/2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
le Conservateur régional adjoint de l'archéologie


Philippe HANNOIS

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	62_2018_002_01
	Date de prescription	30/07/2018
	Date de notification	30/07/2018
	Date d'attribution	05/09/2018
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Liévin
	Localisation	ZAC de la Belle Femme Rues Alexandre Dumas et Montgolfier
	Références cadastrales	BA 640, 642, 166, 167, 644, 646, 171, 174-179, 181, 629, 631, 633, 185, 627, 188, 191-193, 624, 623, 389-391, 635, 395, 396, 422-427, 637, 639, 467-470, 483, 484, 489, 491, 537-539
	Coordonnées Lambert 93	
	Surface à traiter	55 538 m ²
	Nature du projet	Aménagement d'une ZAC
Aménageur	Nom ou raison sociale	Territoires 62
	Adresse	2 rue Joseph-Marie Jacquard 62803 Liévin CS 101135
	Représentant légal	
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Marina Pagli

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 62_2018_002_01 du 30/07/2018 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les parcelles concernées par la prescription se situent pour partie sur des terres en friche et boisées, et pour partie sur des terres actuellement occupées par du bâti. Durant l'opération de diagnostic archéologique, une attention particulière sera portée à la localisation des réseaux sensibles et non sensibles, afin d'adapter les ouvertures des tranchées et des sondages conformément à la réglementation en vigueur. De plus, l'opération se trouvant dans une zone proche des combats de la Première Guerre mondiale, les mesures de protections préconisées par le Bureau Hygiène et Sécurité du Département seront mises en œuvre.

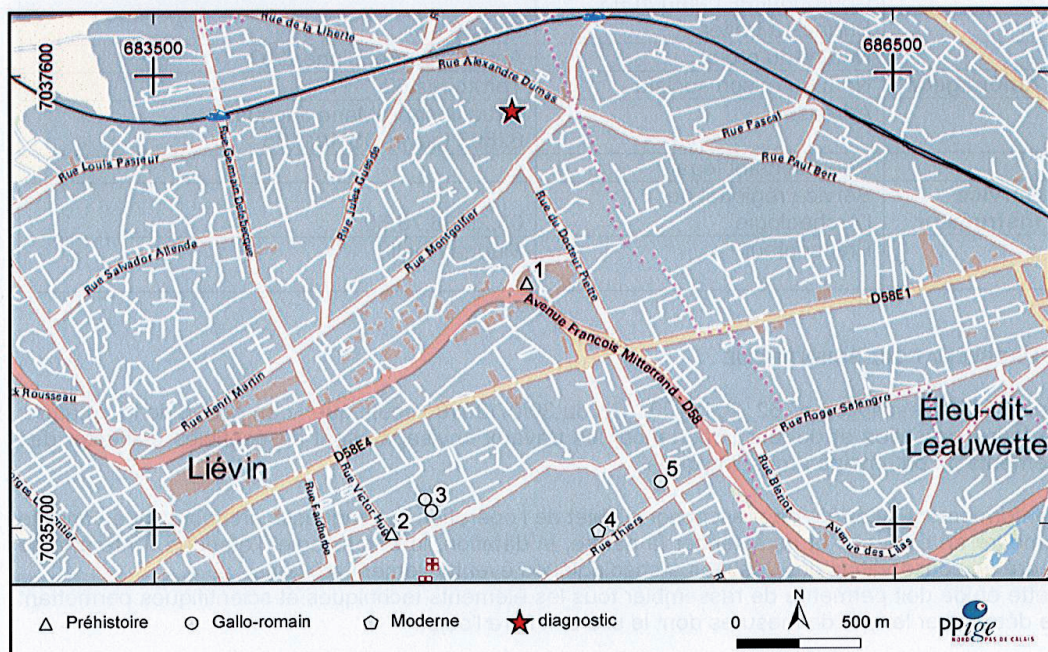
4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée. Plusieurs gisements appartenant aux périodes préhistoriques et historiques (néolithique, antique et médiévale) ont été repérés dans les environs proches.

Une attention particulière sera portée à la caractérisation des vestiges du Néolithique compte tenu de la proximité au sud-ouest du diagnostic d'une fosse chasséenne fouillée dans les années soixante (Tuffreau 1970, p. 43-46). En effet, une communauté du néolithique chasséen établie sur la colline de Riaumont a laissé dans cette fosse des traces de son passage telles que des fonds de hutte, des silex taillés et des céramiques.

La colline de Liévin, qui domine la vallée de la Souchez, est davantage connue pour ses nécropoles antiques et mérovingiennes. En 1905, une fouille a mis au jour une trentaine de tombes du Bas-Empire et surtout une grande nécropole mérovingienne (752 tombes), rue Clovis au lieu-dit Riaumont dont le mobilier a malheureusement disparu. Les découvertes dans les années 2000 ont mis en évidence un habitat et des tombes antiques (Hosdez 2001, p. 126-128 ; Geoffroy 2012, p. 148) signalant une importante occupation gallo-romaine sur la commune.

Il existe donc une forte probabilité de découvertes de vestiges sur la zone prescrite.



Liévin : Carte des opérations à proximité de la zone à diagnostiquer

Liévin – ZAC de la Belle Femme – Rues Alexandre Dumas et Montgolfier
Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

id	catégorie de vestige	vestiges	lieu-dit	date découverte	chrono début	chrono fin
1	Constructions civiles	enclos, fosse, fossé, trou de poteau	ZAC de l'an 2000, RD 58e	2004	Paléolithique	Néolithique
2	Constructions civiles	fosse	Rues Clovis et Hugo	2000	Néolithique - Néolithique Moyen	Néolithique - Néolithique Moyen
3	Funéraire	inhumation	Riaumont, Carrière Dignoise	indéterminée	Gallo-Romain - Bas-Empire	Moyen-Âge - Haut Moyen-Âge
4	Edifices religieux	chapelle	ZAC de l'an 2000, RD 58e	2004	Période Récente - Époque Moderne	Période Récente - Époque Moderne
5	Production	four	Impasse Seillier	2001	Gallo-Romain - Haut-Empire	Gallo-Romain - Haut-Empire
5	Production	production de chaux	Impasse Seillier	2001	Gallo-Romain - Haut-Empire	Gallo-Romain - Haut-Empire

Liévin : Tableau des opérations à proximité de la zone à diagnostiquer

Geoffroy 2014 – Liévin « ZI de l'Alouette », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2014*, Service Régional de l'Archéologie, 2014, p. 148.

Hosdez 2001 – Liévin « Rue Sellier », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2001*, Service Régional de l'Archéologie, 2001, p. 126-128.

J.-F. Piningre, G. Delibrias, A.-V. Munaut, Ch. Vadet, Charles Tanguy Le Roux, « Le site néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais) », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1985, tome 82, numéro 10, pages 422-448.

Francis Roger, « Le cimetière mérovingien de Liévin (II). Soixante ans de passion, la nécropole mérovingienne découverte en 1905 », dans *Gauheria*, n° 91, décembre 2014, pages 3-18.

Alain Tuffreau, « La fosse chasséenne de Liévin (Pas-de-Calais) », dans *Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles*, 1970, tome 67, numéro 2, pages 43-46.

5. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera à réaliser des tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Le taux d'ouverture dans les secteurs sensibles pourra atteindre 12 % à 15 % de la superficie. En fonction du contexte et de la nature de l'aménagement, des sondages profonds en puits pourront être entrepris.

Liévin – ZAC de la Belle Femme – Rues Alexandre Dumas et Montgolfier
Projet d'intervention de diagnostic archéologique

3/4

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches descriptives, plans, relevés, photographies...).

Rapport

À l'issue de l'opération, le rapport sera transmis par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais au Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en huit exemplaires dont un non broché, accompagnés d'une version numérique. Le document répondra aux normes de contenu et de présentation du rapport final d'opération définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Mesures de conservation préventive sur le terrain

À l'issue de l'opération de terrain, les sondages ayant livré des vestiges archéologiques significatifs seront remblayés après accord du conservateur régional de l'archéologie afin d'assurer leur bonne conservation.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France.

6. RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Direction de l'Archéologie informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent prescripteur de l'avancée de l'opération et des découvertes réalisées.

7. MOYENS À ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 7 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle 21 t, un godet de 2,50 m.
Phase de post-fouille		Total 10 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décision n° 62_2018_002-03 Du 16/09/2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2018 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, Conservateur régional de l'archéologie adjoint ;

Vu l'arrêté n° du portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LIEVIN, PAS-DE-CALAIS, ZAC de la Belle Femme - rues Alexandre Dumas et Montgolfier) ;

Vu l'arrêté n° 62_2018_002-02 du 5 septembre 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

ARRÊTE

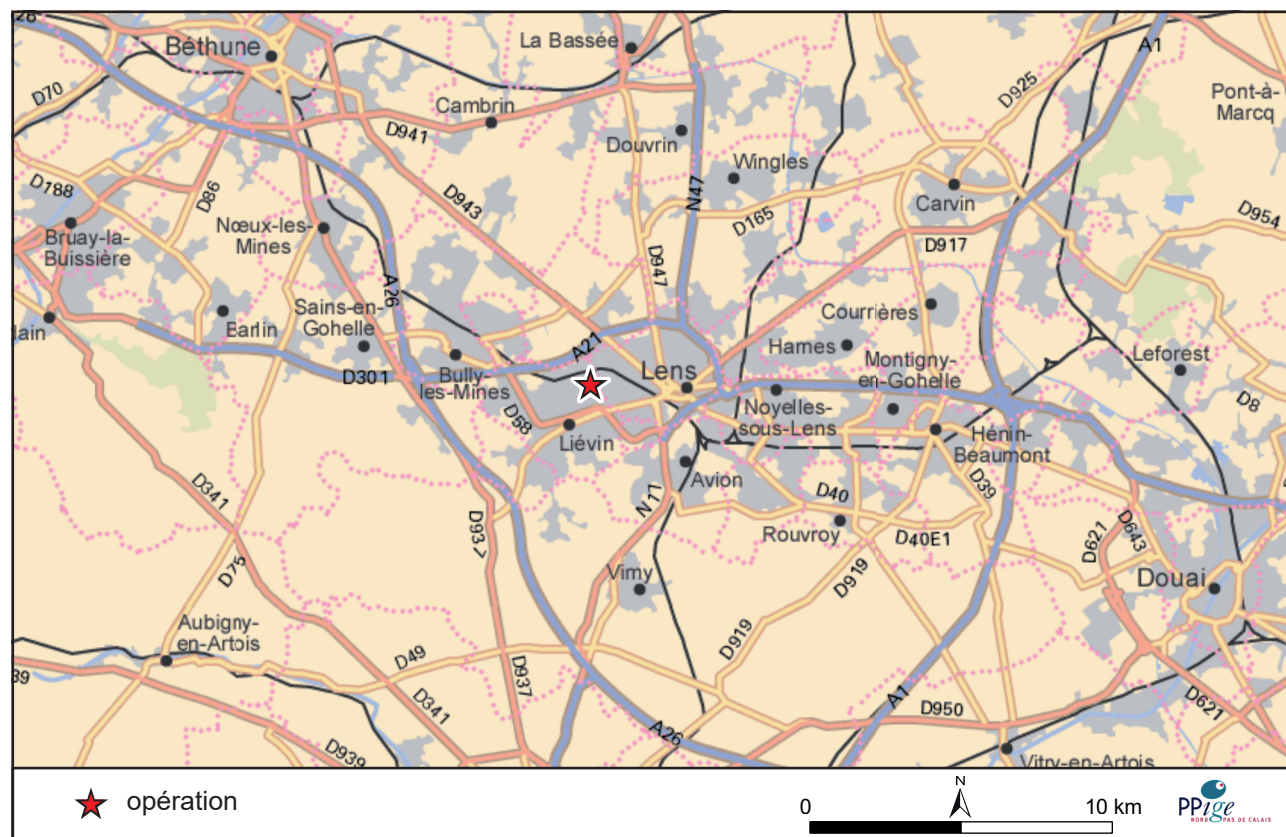
Article 1 - Monsieur Jérémie CHOMBART est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 158841.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Territoires Soixante-Deux, Monsieur Jérémie CHOMBART, Département du Pas-de-Calais.

Fait à LILLE, le 16 septembre 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Philippe HANNOIS



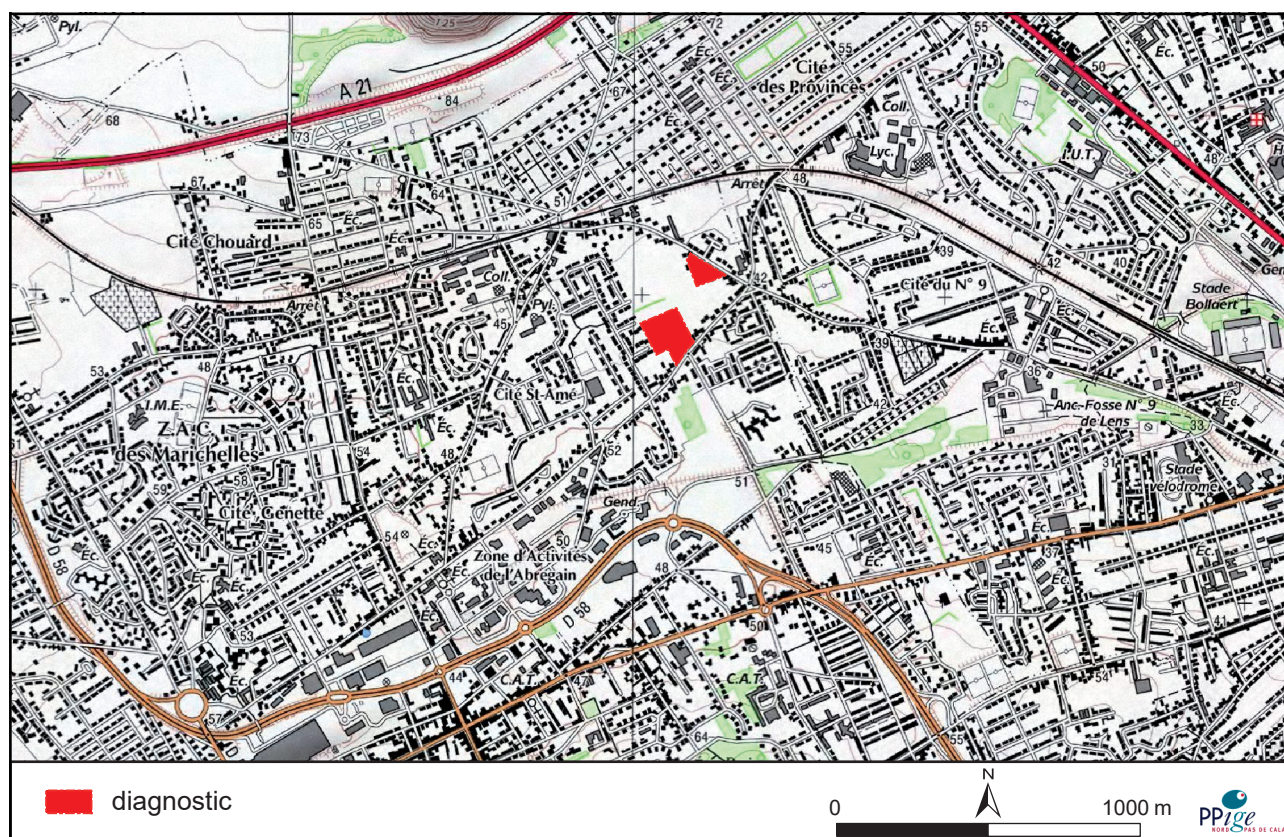


Fig. 3 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), O. Dewitte - DA CD62.

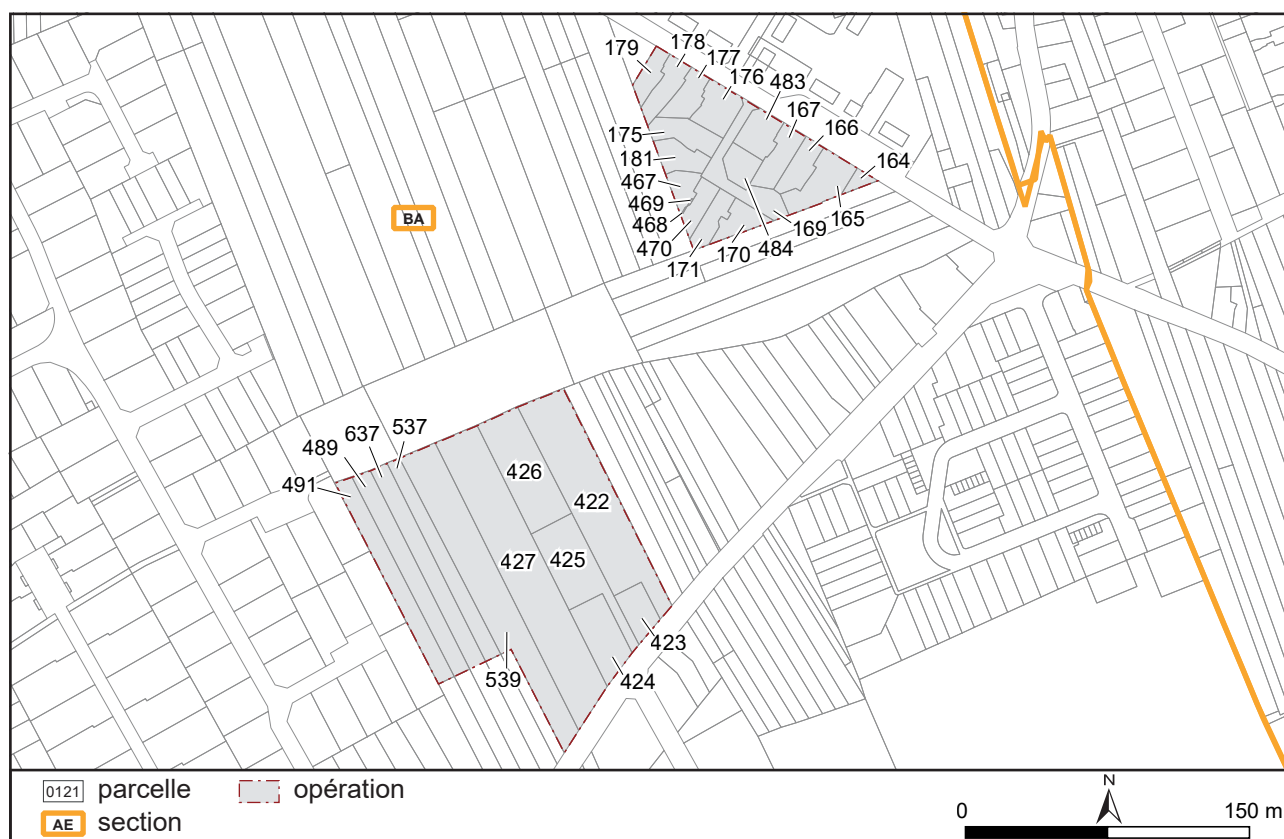


Fig. 4 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, localisation du site sur le cadastre, O. Dewitte - DA CD62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	31
1.1 Le projet d'aménagement (J. Chombart)	31
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	34
1.3 Contextes historique et archéologique (L. Dalmau et J. Chombart)	34
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	37
2.1 Les contraintes environnementales.....	37
2.2 Méthodologie	37
2.2.1 Le décapage et la fouille.....	37
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	40
3. Données géoarchéologiques hors structure	42
4. Description archéologique	44
5. Conclusion.....	46
6. Bibliographie	47
7. Table des figures.....	49



Liévin, « ZAC de la Belle Femme »

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement (J. Chombart)

Territoires 62 prévoit l'aménagement de 97 logements individuels, 79 lots libres et 110 logements collectifs ainsi que la création des voiries associées, à Liévin, sur l'ensemble de la « ZAC de la Belle Femme », entre les rues Alexandre Dumas et Montgolfier, et au nord-est de la rue Alexandre Dumas (Fig. 5, page 30). Deux phases d'aménagement sont prévues (Fig. 6, page 31), la prescription portant sur la première phase. Le présent diagnostic concerne uniquement deux zones de la première phase : la première au sud-ouest du projet, la deuxième, à l'est, au niveau de la rue Alexandre Dumas (Fig. 6, page 31).



Fig. 6 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, phasage du projet d'aménagement et zones de la première phase de diagnostic.

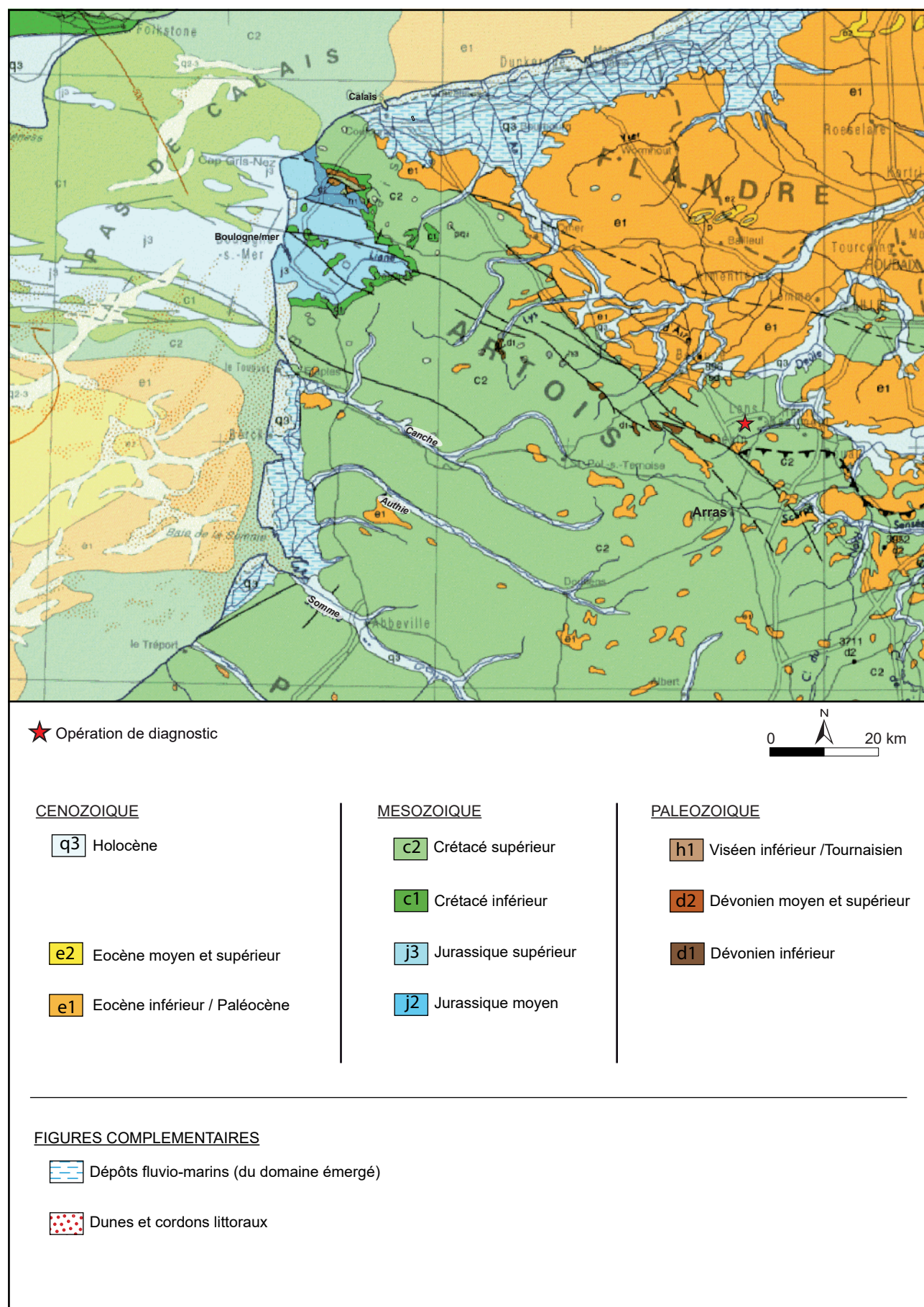


Fig. 7 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, le projet dans son environnement géologique, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2019), M. Meurisse-Fort - DA CD62.

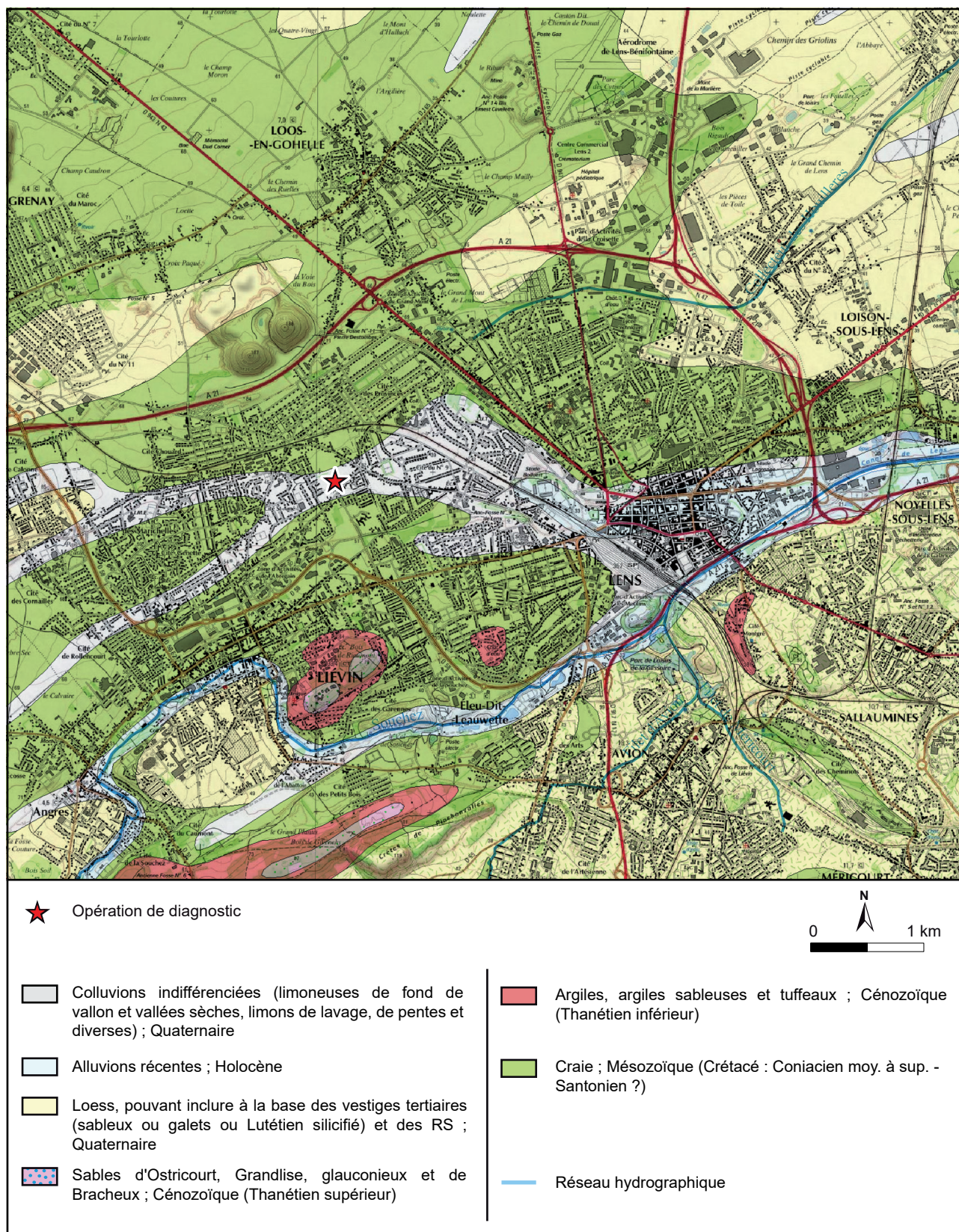


Fig. 8 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, le projet dans son environnement géologique, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2019), M. Meurisse-Fort - DA CD62.

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

Le diagnostic se situe sur la commune de Liévin, dans le bassin-versant de la Deûle. L'emprise est située sur un versant crayeux et recoupe partiellement une vallée sèche. Celle-ci se connecte au Canal de Lens via une plaine alluviale résiduelle, largement à l'est de l'emprise.

Au niveau du diagnostic, le substratum répertorié est mésozoïque. Il est représenté par la Craie du Coniacien moyen à supérieur. Le substrat tertiaire n'est présent que largement au sud de l'emprise, en lambeaux et buttes boisées.

Les formations superficielles sont rattachées aux Colluvions qui combleront le réseau de vallées sèches (Fig. 7, page 32 et Fig. 8, page 33) (Delattre, Ségond 1960 ; Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2019).

D'après les données géotechniques d'avant-projet, le toit du substratum crayeux apparaît entre 1 et 3 m de profondeur ; la partie supérieure de l'enregistrement correspond quasiment en totalité à de la craie limoneuse remaniée (colluvions voire remblais ?). L'ensemble de la zone prescrite est susceptible d'être affectée par des perturbations liées à des cavités souterraines (carrière et galeries avec puits et descenderies, tranchées et sapes de guerre, aménagements...) et engins de guerre (Fondasol Géotechnique 2017).

1.3 Contextes historique et archéologique (L. Dalmau et J. Chombart)

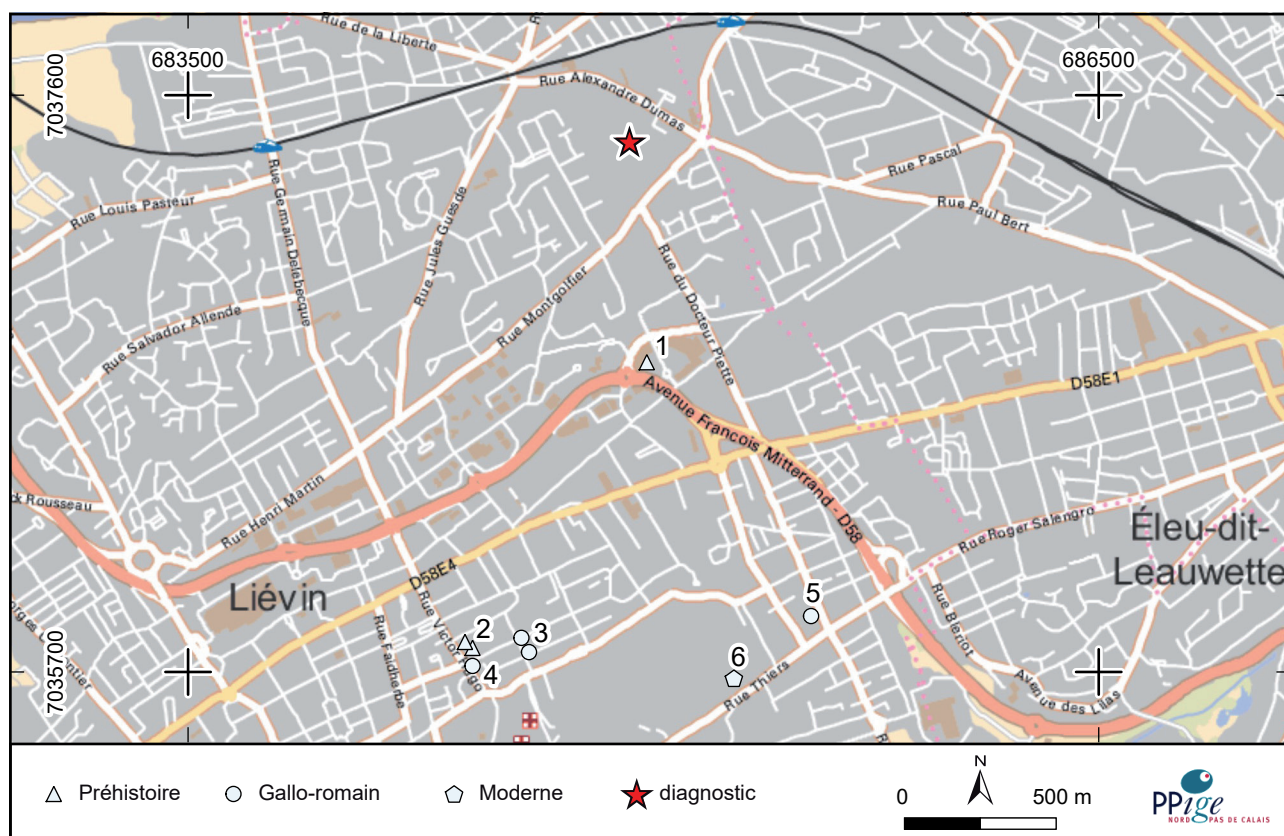
Plusieurs gisements appartenant aux périodes préhistoriques et historiques (néolithique, antique et médiévale) ont été repérés dans les environs proches du diagnostic (Fig. 9, page 35).

Tout d'abord, la période néolithique est attestée au sud-ouest du diagnostic avec la présence d'une fosse chasséenne fouillée dans les années soixante (Tuffreau 1970, p. 43-46, Fig. 9, page 35, n° 2). En effet, une communauté du néolithique chasséen établie sur la colline de Riaumont a laissé autour de celle-ci des traces de son passage telles que des fonds de hutte (fosses), des silex taillés et des céramiques. Une deuxième fosse a été en effet découverte dans la parcelle contiguë, en 1976, recelant outre de la céramique et de l'industrie lithique, quelques éléments d'industrie osseuse (Piningre et al. 1985, p. 422-448, Fig. 9, page 35, n° 2). Le diagnostic mené en 2004 sur la ZAC de l'an 2000 par G. Faupin a révélé plusieurs fosses, fossés et enclos contenant du matériel lithique (Fig. 9, page 35, n° 1).

Ensuite, la colline de Liévin, qui domine la vallée de la Souchez, est davantage connue pour ses nécropoles antiques et mérovingiennes. En 1905, une fouille a mis au jour une trentaine de tombes du Bas-Empire et surtout une grande nécropole mérovingienne (752 tombes), rue Clovis au lieu-dit Riaumont dont le mobilier a malheureusement disparu (Fig. 9, page 35, n°3). Les découvertes dans les années 2000 ont mis en évidence un habitat et des tombes antiques (Adèle Dit Renseville 2000, p. 159, Fig. 9, page 35, n° 4 ; Hosdez 2001, p. 126-128, Fig. 9, page 35, n° 5 ; Geoffroy 2012, p. 148) signalant une importante occupation gallo-romaine sur la commune.

En 1999, dans le bois de Riaumont, les fondations d'une chapelle moderne ont été découvertes et sondées par Patrick Adèle Dit Renseville (Fig. 9, page 35, n° 6).

Enfin, l'emprise est située entre deux lignes de front de la Première Guerre mondiale. Les cartes d'état major de 1916 et les plans de bataille datés du 24 Juin 1917 montrent que la zone 1 est traversée d'Ouest en Est par au moins une tranchée de guerre (Fig. 10, page 36).



ID	CATÉGORIE DE VESTIGE	VESTIGES	LIEU DIT	DATE DE DÉCOUVERTE	CHRONOLOGIE
1	Constructions civiles	enclos, fosse, fossé, trou de poteau	ZAC de l'an 2000, RD 58e	2004	Paléolithique, Néolithique
2	Constructions civiles	fosse	Rues Clovis et Hugo	1968	Néolithique
2	Constructions civiles	fosse	Rues Clovis et Hugo	1976	Néolithique
3	Funéraire	inhumation	Riaumont, Carrière Dignoise	indéterminée	Gallo-Romain - Bas-Empire, Moyen-Âge - Haut Moyen-Âge
4	Constructions civiles	fosse	Rues Clovis et Hugo	2000	Néolithique - Néolithique Moyen
5	Production	four	Impasse Seillier	2001	Gallo-Romain - Haut-Empire
5	Production	production de chaux	Impasse Seillier	2001	Gallo-Romain - Haut-Empire
6	Edifices religieux	chapelle	Chapelle notre Dame de Grâce	1999	Période Récente - Époque Moderne

Fig. 9 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, carte et détail des découvertes archéologiques dans le secteur du diagnostic, C. Costeux - DA CD62.

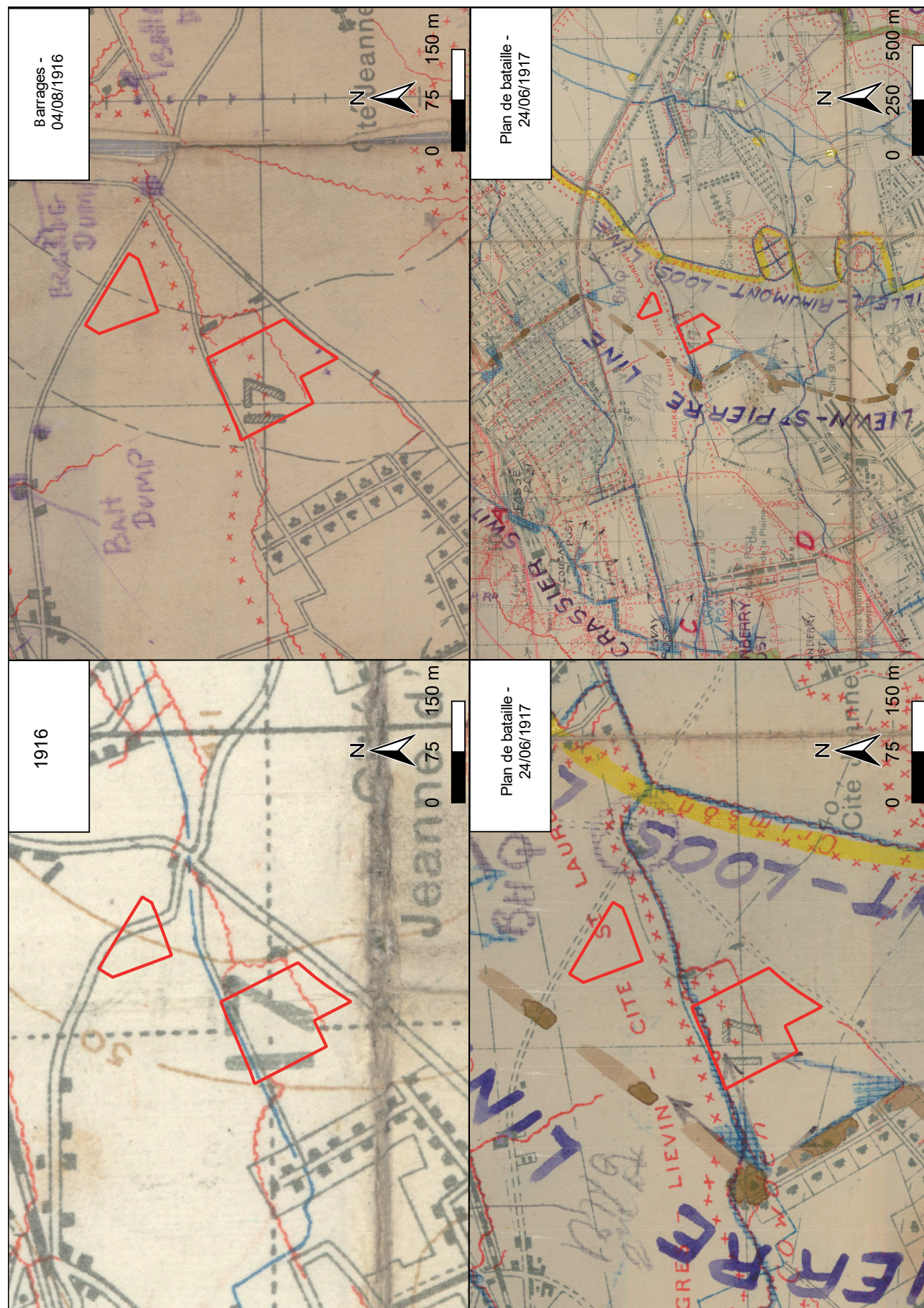


Fig. 10 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, localisation du diagnostic sur la carte d'état major de 1916 et les plans de bataille du 24 Juin 1917, N. Majchrzak - DA CD62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes environnementales

Peu de contraintes environnementales ont été rencontrées sur le site. Seul le sud de la parcelle 637 est inaccessible. Il présente en effet une végétation conséquente (haie, arbres et arbustes) représentant une surface de 423 m².

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

La prescription de diagnostic porte sur la partie sud du projet d'aménagement. Territoires 62 n'étant pas encore propriétaire de toutes les parcelles concernées par la prescription, une première phase de diagnostic a été programmée sur deux zones définies en accord avec l'aménageur. La première est située au sud-ouest du périmètre de la prescription et représente une surface de 18262 m². La seconde, située à l'est, s'étend sur 6466 m².

Avant l'intervention sur le terrain, nous avons consulté les photos aériennes anciennes du secteur. Cet examen nous a montré que plusieurs constructions prenaient place sur les deux zones concernées par la première phase de diagnostic, en particulier au niveau de la zone 2, où un lotissement constitué d'une dizaine de pavillons prenait place encore jusqu'au milieu des années 2000 (Fig. 11, page 38). Après avoir communiqué cette information à Mme Marina PAGLI, conservatrice du patrimoine en charge de ce dossier au Service Régional de l'Archéologie, il a été décidé avec son accord de ne pas investiguer cette zone, les constructions ayant certainement eu un impact très important sur le sous-sol. **Les plans présents dans la suite du rapport ne présenteront donc que les données issues de la zone 1.**

Cette dernière est également en partie impactée par des constructions contemporaines dans sa partie est (Fig. 12, page 39). Nous en avons les traces au sud de la tranchée 33 (Fig. 13, page 40 et Fig. 14, page 41) et sur l'ensemble de la tranchée 34, la zone située à l'extrême nord-est du secteur diagnostiqué ayant vraisemblablement été creusé pour servir de dépotoir lors des travaux de démolition des habitations et du hangar présents sur ces parcelles encore jusqu'en 2015.

L'opération s'est donc déroulée les 25 et 26 Septembre 2019, sur la zone 1 uniquement, avec une équipe de 3 à 4 personnes dont le responsable d'opération, le topographe et 1 à 2 techniciens. 1 pelle hydraulique de 21 tonnes équipée d'un godet de curage de 3 m de large a réalisé 6 tranchées et une fenêtre (Fig. 14, page 41), pour une surface de 2284 m², soit 12,50 % de la surface totale de la zone 1, et 9,23 % de la surface totale de la phase 1 (zone 1 et 2). Les tranchées, sondages et structures ont été relevés à l'aide d'un GPS centimétrique et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93. Toutes les unités d'enregistrement sont répertoriées au sein d'un cahier.



Fig. 11 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, photos aériennes de la zone 2 datées de 2015 en haut et de 2000-2005 en bas (remonterletemps.ign.fr), © IGN.



Fig. 12 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, photos aériennes de la zone 1 datées de 2015 en haut et de 2000-2005 en bas (remonterletemps.ign.fr), © IGN.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Elle est conservée à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.



Fig. 13 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, vue d'une zone de gravats contemporains au sud-ouest de l'emprise, cliché M. Delannoy - DA CD62.



Fig. 14 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, plan général de l'opération, *O. Dewitte- DA CD62*.

3. Données géoarchéologiques hors structure

La zone 1 de cette première phase de diagnostic présente un dénivelé assez marqué du sud vers le nord, de presque 4,50 m (point haut : 46,588 m NGF, point bas : 42,123 m NGF ; Fig. 14, page 41). Deux logs stratigraphiques ont été réalisés, le premier (log 12, Fig. 15, page 42 et Fig. 17, page 43) au nord de l'emprise, dans sa partie basse, le second (log 25 Fig. 16, page 43 et Fig. 17, page 43) au sud, dans sa partie haute. Les deux logs présentent la même succession de formations superficelles. On trouve tout d'abord sous la terre végétale un limon homogène, parfois un peu argileux avec quelques fragments de silex, dont l'épaisseur passe de 0,35 m à 0,50 m du Sud au Nord. On a ensuite un limon argileux dont l'épaisseur augmente également dans la partie basse, passant de 0,80 m à 1,20 m environ. Enfin, nous trouvons un limon sableux plus clair, riche en petits fragments de calcaire qui apparaît entre 1,20 m et 2 m sous la surface. Le substrat mésozoïque crayeux n'a pas été atteint dans ces sondages.

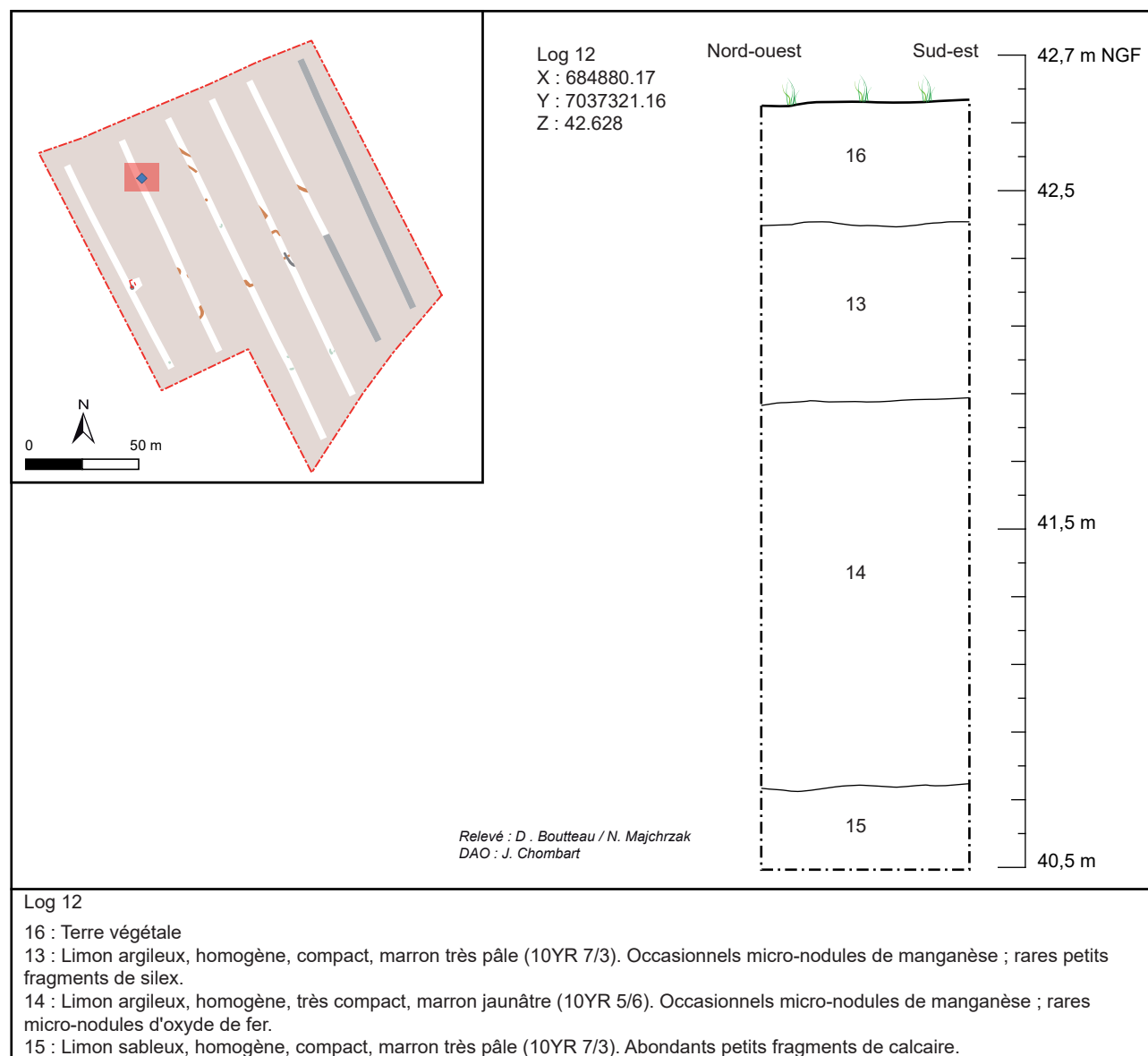


Fig. 15 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, le log stratigraphique 12, J. Chombart - DA CD62.



Fig. 16 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, le log stratigraphique 25, J. Chombart - DA CD62.



Fig. 17 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, vues des logs stratigraphiques 12 et 25, clichés D. Boutteau et M. Delannoy - DA CD62.

4. Description archéologique

Hormis quelques structures attribuables à la Première Guerre mondiale (tranchée, fosses, trous d'obus), attendues et présentant du mobilier métallique divers (barbelés, éclats d'obus, schrapnells) (Fig. 19, page 45 et Fig. 20, page 45), et quelques fosses contemporaines, nous n'avons mis au jour qu'une fosse dans la tranchée 1, dont la datation n'a pu être précisée faute de mobilier (Fig. 14, page 41). Celle-ci est de forme ovale, de 2,25 m de long sur 1,90 m de large (Fig. 18, page 44 et Fig. 21, page 46). Elle est conservée sur une profondeur de 0,67 m. Deux niveaux de comblement limoneux sont observables au sein de cette structure.

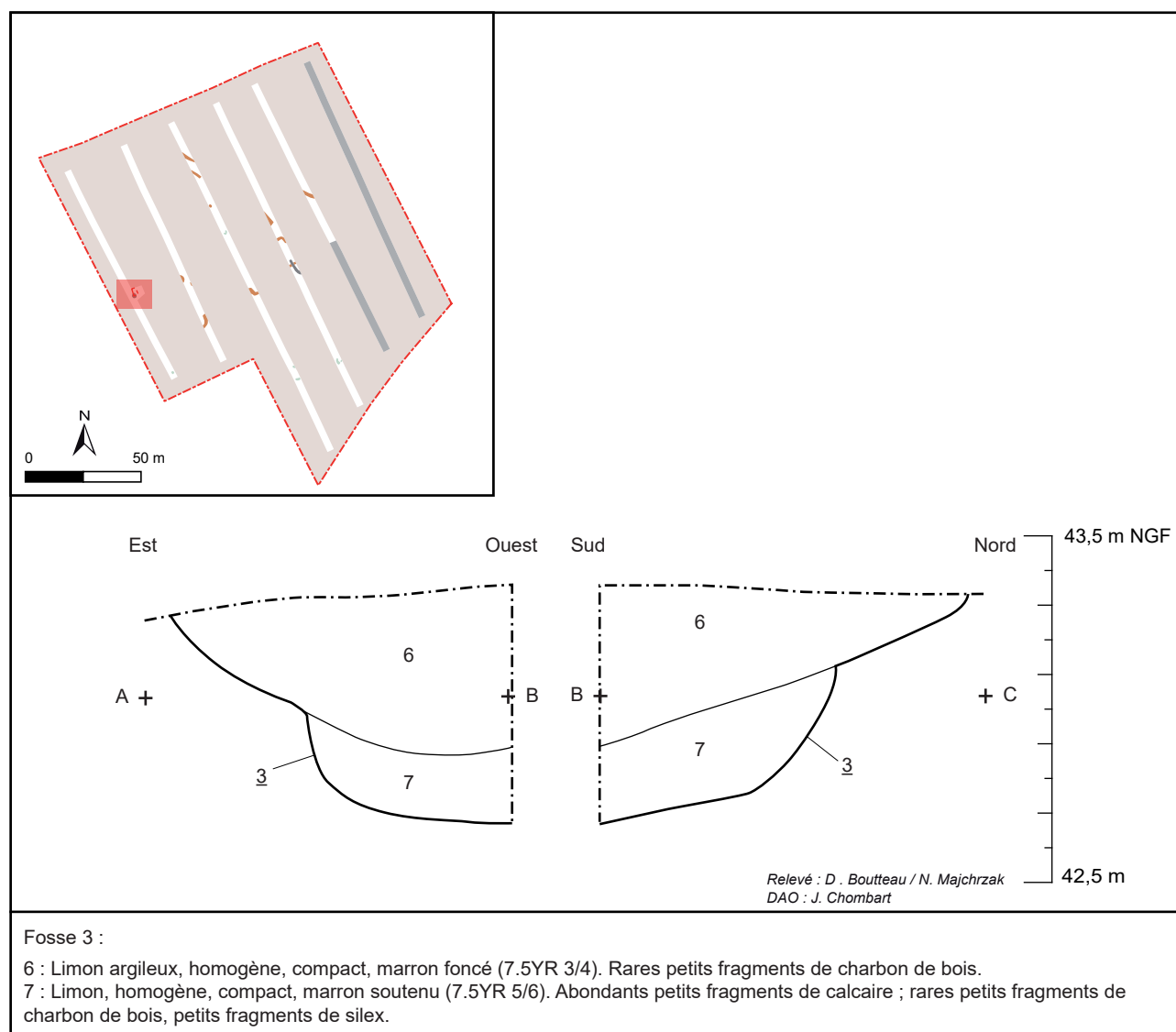


Fig. 18 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, coupes de la fosse 3, J. Chombart - DA CD62.



Fig. 19 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, vue d'une tranchée de la Première Guerre mondiale, cliché M. Delannoy - DA CD62.



Fig. 20 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, vue d'une fosse détritique de la Première Guerre mondiale avec des restes de fil barbelé, cliché M. Delannoy - DA CD62.

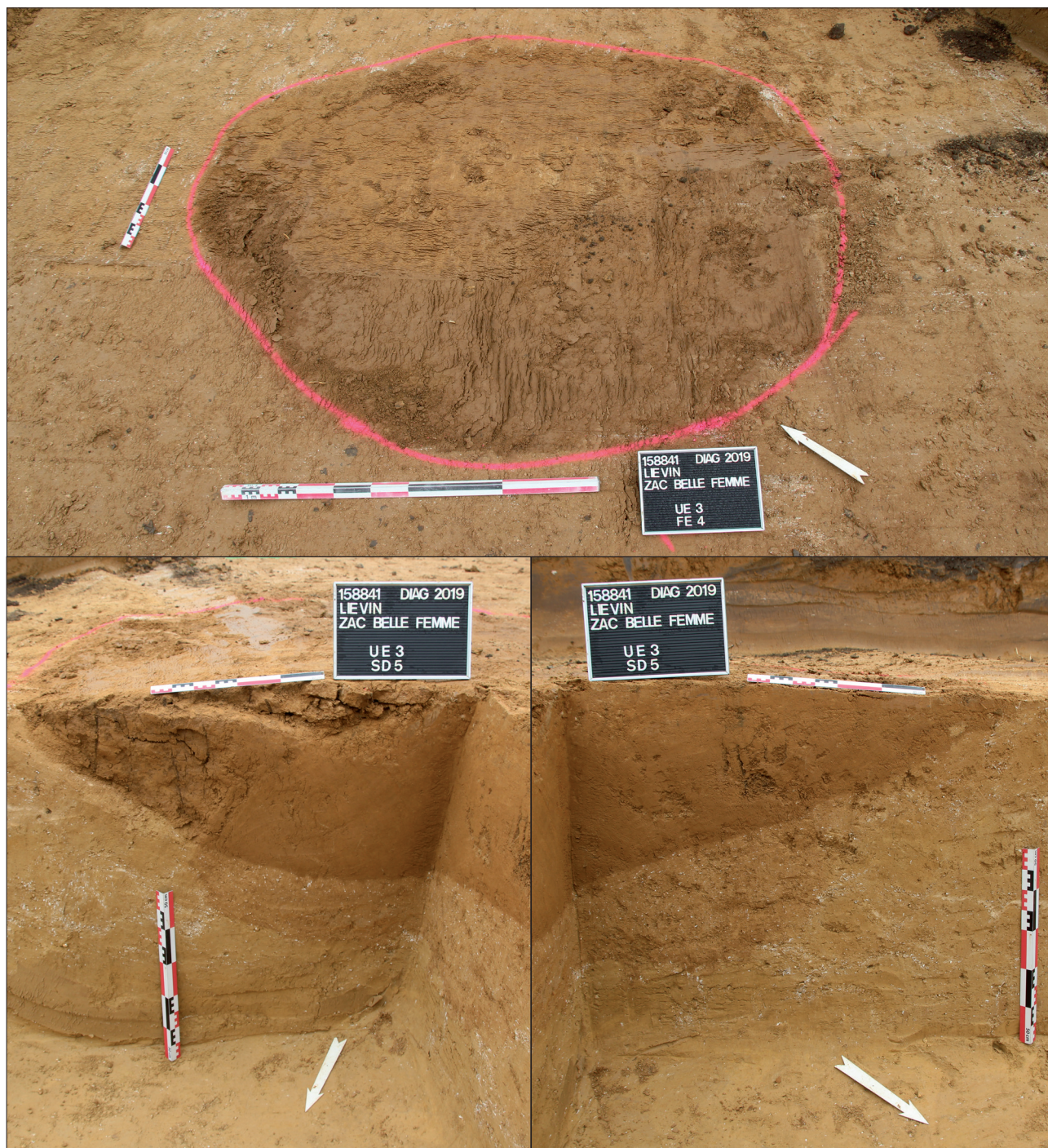


Fig. 21 : Liévin, "ZAC de la Belle Femme", Phase 1, vues de la fosse 3, clichés D. Boutteau - DA CD62.

5. Conclusion

La première phase de diagnostic qui a eu lieu sur la « ZAC de la Belle Femme » à Liévin n'a pas permis de déceler la moindre occupation antérieure à la Première Guerre mondiale.

6. Bibliographie

Adèle Dit Renseville 1999

ADÈLE DIT RENSEVILLE P., Liévin « Chapelle Notre-Dame-de-Grâce », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 1999*, Service Régional de l'Archéologie, p. 123-124.

Adèle Dit Renseville 2000

ADÈLE DIT RENSEVILLE P., Liévin « Rue Clovis », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2000*, Service Régional de l'Archéologie, p. 159.

BRGM-Infoterre 2019

BRGM-INFOTERRE, « Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) », Infoterre [en ligne], URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [lien valide au 4 septembre 2019].

Chantraine et al. 1996

CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFETY J.-C., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J.-L., GUENNOG P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., Carte géologique de la France au millionième [carte], éch. 1:1 000 000, Orléans : BRGM.

Delattre, Ségon 1960

DELATTRE C., SEGOND R., Carte géologique de la France : Béthune [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Fondasol Géotechnique 2017

FONDASOL GEOTECHNIQUE, Liévin, Territoires 62 - Aménagement de la ZAC « La Belle femme », NSO 17.246-pièce n°001, 1ère édition, Etude géotechnique d'avant-projet (G2 AVP), s.l. : Fondasol.

Geoffroy 2012

GEOFFROY J.F., Liévin « ZI de l'Alouette », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2012*, Service Régional de l'Archéologie, p. 148.

Hosdez 2001

HOSDEZ C., Liévin « Rue Sellier », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2001*, Service Régional de l'Archéologie, 2001, p. 126-128.

IGN - Remonter le temps 2019

IGN - Remonter le temps, «Site Remonter le temps : Visualisation et comparaison de données géographiques anciennes et actuelles : cartes géographiques, photos aériennes, images satellites», Remonter le temps [en ligne], URL : <http://remonterletemps.ign.fr> [lien valide au 1 octobre 2019].

Lacquement et al. 2004

LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Piningre et al. 1985

PININGRE J.-F., DELIBRIAS G., MUNAUT A.-V., VADET C., LE ROUX C.-T., « Le site néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 82, numéro 10, p. 422-448.

Roger 2014

ROGER F., « Le cimetière mérovingien de Liévin (II). Soixante ans de passion, la nécropole mérovingienne découverte en 1905 », *Gauheria*, n° 91, p. 3-18.

Tuffreau 1970

TUFFREAU A., « La fosse chasséenne de Liévin (Pas-de-Calais) », *Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles*, tome 67, numéro 2, p. 43-46.

7. Table des figures

<i>Fig. 5 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, le projet d'aménagement.</i>	30
<i>Fig. 6 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, phasage du projet d'aménagement et zones de la première phase de diagnostic.</i>	31
<i>Fig. 7 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, le projet dans son environnement géologique, extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2019), M. Meurisse-Fort - DA CD62.</i>	32
<i>Fig. 8 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, le projet dans son environnement géologique, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2019), M. Meurisse-Fort - DA CD62.....</i>	33
<i>Fig. 9 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, carte et détail des découvertes archéologiques dans le secteur du diagnostic, C. Costeux - DA CD62.....</i>	35
<i>Fig. 10 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, localisation du diagnostic sur la carte d'état major de 1916 et les plans de bataille du 24 Juin 1917, N. Majchrzak - DA CD62.....</i>	36
<i>Fig. 11 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, photos aériennes de la zone 2 datées de 2015 en haut et de 2000-2005 en bas (remonterletemps.ign.fr), © IGN.</i>	38
<i>Fig. 12 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, photos aériennes de la zone 1 datées de 2015 en haut et de 2000-2005 en bas (remonterletemps.ign.fr), © IGN.</i>	39
<i>Fig. 13 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, vue d'une zone de gravats contemporains au sud-ouest de l'emprise, cliché M. Delannoy - DA CD62.....</i>	40
<i>Fig. 14 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, plan général de l'opération, O. Dewitte- DA CD62.....</i>	41
<i>Fig. 15 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, le log stratigraphique 12, J. Chombart - DA CD62.</i>	42
<i>Fig. 16 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, le log stratigraphique 25, J. Chombart - DA CD62.</i>	43
<i>Fig. 17 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, vues des logs stratigraphiques 12 et 25, clichés D. Bouteau et M. Delannoy - DA CD62.</i>	43
<i>Fig. 18 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, coupes de la fosse 3, J. Chombart - DA CD62.</i>	44
<i>Fig. 19 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, vue d'une tranchée de la Première Guerre mondiale, cliché M. Delannoy - DA CD62.</i>	45
<i>Fig. 20 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, vue d'une fosse détritique de la Première Guerre mondiale avec des restes de fil barbelé, cliché M. Delannoy - DA CD62.</i>	45
<i>Fig. 21 : Liévin, «ZAC de la Belle Femme», Phase 1, vues de la fosse 3, clichés D. Bouteau - DA CD62.</i>	46

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement (D. Delobel)	51
2. Inventaire de la documentation (J. Chombart)	52

1. Inventaire des unités d'enregistrement (D. Delobel)

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UEs LIÉES
1	tranchée	tranchée de diagnostic	
2	structure	fosse chablis	
3	structure	fosse	a coupé: 15 - coupé par: 5 - contient + est sous: 6, 7
4	tranchée		
5	sondage	coupe	a coupé: 3
6	niveau	comblement	sur: 7 - appartient à + est sur: 3
7	niveau	comblement	sous: 6 - appartient à + est sur: 3
8	tranchée	tranchée de diagnostic	
9	structure	tranchée de guerre	est égal à: 30, 32
10	structure	fosse	
11	structure	fosse	
12	sondage	sondage géologie (log)	contient: 13, 14, 15, 16
13	niveau	remblai	est égal à: 28 - appartient à: 12
14	niveau	naturel encaissant	est égal à: 27 - appartient à: 12
15	niveau	naturel encaissant	est égal à: 26 - coupé par: 3 - appartient à: 12
16	niveau	naturel terre végétale	appartient à: 12
17	tranchée	tranchée de diagnostic	
18	structure	fosse chablis	
19	structure	fosse chablis	
20	structure	fosse chablis	
21	structure	fosse	
22	tranchée	tranchée de diagnostic	
23	structure	fosse chablis	
24	structure	fosse chablis	
25	sondage	sondage géologie (log)	
26	niveau	naturel encaissant	est égal à: 15
27	niveau	naturel encaissant	est égal à: 14
28	niveau	remblai	est égal à: 13
29	structure	fosse	
30	structure	tranchée de guerre	est égal à: 9
31	structure	fosse	
32	structure	tranchée de guerre	est égal à: 9
33	tranchée	tranchée de diagnostic	
34	tranchée	tranchée de diagnostic	
35	structure	fosse	
36	structure	fosse	

2. Inventaire de la documentation (J. Chombart)

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158841_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	1
158841_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	papier	A4	1
158841_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	papier	A4	1
158841_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	1
158841_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
158841_215_0_1	Administratif, DICT,	numérique	zip	
158841_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	numérique	zip	
158841_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, PV - Convention - plan de prévention	papier	A4	4
158841_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xlsx	1
158841_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	xlsx	1
158841_251_0_1	Médiation, Notice bsr,	numérique	txt	1
158841_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	1
158841_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	2
158841_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique au millionième	numérique	ai	
158841_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique au 1/50 000	numérique	ai	
158841_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/2 500 000e	numérique	ai	1
158841_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/250 000e	numérique	ai	1
158841_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/25 000e	numérique	ai	1
158841_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte cadastre au 1/4000e	numérique	ai	1
158841_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte de contexte au 25000e	numérique	ai	1
158841_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, localisation du diagnostic sur les cartes d'état major ed 1916 et les plans de bataille du 24 juin 1917	numérique	ai	1
158841_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, phasage du projet et zones d'intervention phase 1 du diagnostic	numérique	ai	1
158841_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, comparaison photos aériennes zone 2 entre 2000 et 2015	numérique	ai	1
158841_225_0_11	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, comparaison photos aériennes zone 1 entre 2000 et 2015	numérique	ai	1
158841_225_0_12	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Plan général au 1/1200e	numérique	ai	1
158841_225_0_13	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Données brutes topographiques	numérique	ssf	1
158841_225_0_14	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Géopackage	numérique	geopackage	1
158841_224_0_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_1_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance - UE : 1	numérique	jpeg	1
158841_224_0_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158841_224_0_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_10_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance - UE : 10	numérique	jpeg	1
158841_224_0_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_1_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance - UE : 1	numérique	jpeg	1
158841_224_0_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure	numérique	jpeg	1
158841_224_0_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_10_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet ambiance - UE : 10	numérique	jpeg	1
158841_224_0_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Sud; sujet structure	numérique	jpeg	1
158841_224_0_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 23, 24	numérique	jpeg	1
158841_224_0_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_22_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ambiance - UE : 22	numérique	jpeg	1
158841_224_0_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158841_224_1_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 1	numérique	jpeg	1
158841_224_2_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 2	numérique	jpeg	1
158841_224_3_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 3	numérique	jpeg	1
158841_224_0_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 3, 4	numérique	jpeg	1
158841_224_0_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 3, 4	numérique	jpeg	1
158841_224_0_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 3, 5	numérique	jpeg	1
158841_224_0_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud-Est; sujet structure - UE : 3, 5	numérique	jpeg	1
158841_224_8_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 8	numérique	jpeg	1
158841_224_9_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158841_224_19_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 19	numérique	jpeg	1
158841_224_9_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158841_224_9_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158841_224_9_34	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158841_224_9_35	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158841_224_9_36	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
158841_224_10_37	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 10	numérique	jpeg	1
158841_224_11_38	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 11	numérique	jpeg	1
158841_224_12_39	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 12	numérique	jpeg	1
158841_224_17_40	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 17	numérique	jpeg	1
158841_224_17_41	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 17	numérique	jpeg	1
158841_224_18_42	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 18	numérique	jpeg	1
158841_224_20_43	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 20	numérique	jpeg	1
158841_224_21_44	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 21	numérique	jpeg	1
158841_224_22_45	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 22	numérique	jpeg	1
158841_224_22_46	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 22	numérique	jpeg	1
158841_224_25_47	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet géoarchéologie - UE : 25	numérique	jpeg	1
158841_224_29_48	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 29	numérique	jpeg	1
158841_224_29_49	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 29	numérique	jpeg	1
158841_224_30_50	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 30	numérique	jpeg	1
158841_224_31_51	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 31	numérique	jpeg	1
158841_224_31_52	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 31	numérique	jpeg	1
158841_224_32_53	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 32	numérique	jpeg	1
158841_224_33_54	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 33	numérique	jpeg	1
158841_224_33_55	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 33	numérique	jpeg	1
158841_224_34_56	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 34	numérique	jpeg	1
158841_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, ue 3; log 12	polyester	A4	1
158841_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, log 25	polyester	A4	1
158841_222_3_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, coupe fosse ue 3	numérique	ai	1
158841_222_12_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, log 12	numérique	ai	1
158841_222_25_5	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, log, log 25	numérique	ai	1

Chombart, Meurisse-Fort, 2019 : CHOMBART J., MEURISSE-FORT M., *Liévin (Pas-De-Calais), «ZAC de la Belle Femme», Rues Alexandre Dumas et Montgolfier, Phase 1*, Rapport final d'opération de diagnostic, éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, année, 56 p., 21 fig.

Résumé

Territoires 62 projette l'aménagement de plusieurs lotissements sur le territoire de la commune de Liévin, sur la « ZAC de la Belle Femme ». Les services de l'État ont prescrit une opération de diagnostic archéologique sur ce projet. La première phase de cette opération a eu lieu les 25 et 26 Septembre 2019 sur une surface totale de 24728 m². Elle a été menée par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Jérémie CHOMBART.

6 tranchées et une fenêtre ont été réalisés, représentant 9,23 % de la surface totale. Seuls des vestiges liés au premier conflit mondial, tranchées et fosses, ont été mis au jour ainsi qu'une fosse non datée.

Thésaurus

Époque contemporaine, Pas-de-Calais, Liévin, Première Guerre mondiale, édifice militaire, fosses.

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 56

Nombre de figures : 21